

Autour de la racine indo-européenne \*pet- "voler"

(pour servir à l'histoire des faits latins)

La reconstruction d'une racine \*pet- "voler, s'abattre" se fonde sur une riche collection de formes comparables. Dans cet ensemble lexical, la correspondance entre skr. pátati, av. pataiti, gr. πέτομαι et lat. petō constitue un fait majeur. A la diathèse près du représentant grec, les termes de la comparaison concordent au plan grammatical. Cependant, le latin petō, "chercher à obtenir" se distingue par une évolution sémantique particulière. A Rome, le sens de "voler" se conserve mieux dans des formes nominales. La langue augurale fournit l'adjectif praepes, -petis "qui vole en avant", épithète de l'oiseau. Ennius l'emploie dans le récit de la prise des augures par Romulus et Rémus, Ann. 91 Vahlen : ... ex alto longe pulcerruma praepes | laeva volavit avis "se précipitant du haut du ciel, un oiseau du plus bel augure vola sur la gauche". La présence concomitante de praepes et volavit dans l'énoncé apparaît significative. Une donnée non moins claire présente un sens instrumental : il s'agit du dérivé penna, propr. "ce qui sert à voler", "la plume; l'aile". Ce substantif repose sur \*petnā et renferme un suffixe -n-, parallèle au -r- de skr. pātram "l'aile" (cf. gr. πτερόν, avec une autre structure de la racine). L'alternance des éléments r et n dans la dérivation rappelle le mécanisme de la flexion hétéroclitique. Or, le hittite procure, en effet, le neutre pattar, gén. pettenas̄ "aile", avec distribution complémentaire de r et de n à l'intérieur du paradigme. Une simplification analogique a entraîné la généralisation de r dans la forme thématifiée du sanskrit (pātram), tandis que le thème en -n- a été retenu en latin, où le reclassement dans les féminins s'est peut-être effectué par l'intermédiaire d'un collectif : neutre sg. \*petnom → collectif (= neutre pl.) \*petna → féminin sg. \*petna. En outre, le latin possède une trace de la variante \*petr- dans le second membre du composé accipiter, -tris m., nom d'un oiseau de proie (épervier ou faucon). Ce

terme, connu dès Plaute et attesté dans la prose et dans la poésie, se rattachait pour les Latins au verbe accipere "prendre, recevoir", comme en témoignent l'orthographe avec -cc- et des déclarations de grammairiens. Le mot, à la manière du français rapace, évoquait donc la saisie de l'oiseau et se définissait pour l'usager comme "preneur". Dès lors, il n'est pas indifférent de rencontrer le doublet acceptor dans un passage de Lucilius, frg. 1170 Marx : exta acceptoris et unguis "les entrailles et les griffes d'un faucon" (voir GLK I 98,9). L'Oxford Latin Dictionary donne deux entrées distinctes pour acceptor "faucon" et acceptor "celui qui reçoit" (Plaute, Trin. 204); mais les deux mots n'en font qu'un au point de vue historique. Comme son homonyme, le nom de l'oiseau est un nom d'agent du verbe accipiō. En revanche, accipiter ne saurait l'être, parce que les règles morphologiques feraient attendre une forme \*accepter et que, par ailleurs, le latin n'a pas conservé -ter comme suffixe d'agent. Les explications antiques d'accipiter par accipiō relèvent donc de l'étymologie populaire. En réalité, le terme ne s'interprète pas par un examen synchronique du vocabulaire latin, mais seulement par la comparaison génétique. Le nom grec du faucon ne ressemble pas à accipiter : il s'agit d'un mot ἰεραε, ion. ἰραε, sans aucun rapport avec le latin. Mais un regard sur ses conditions d'emploi récompense la recherche. Homère, dans une comparaison, applique à ἰραε une épithète fort intéressante, Il. 13,62 : Poséidon "prit son essor comme un faucon aux ailes rapides" (ὡς τ'ἰραε ὠκύπτερος ὄρτο πέτεσθαι). L'adjectif ὠκύπτερος "aux ailes rapides" qualifie donc le faucon. Le second terme du composé s'identifie avec le nom de l'aile, πτερόν et se rattache à la racine \*pet- "voler". Quant au premier membre, il se retrouve dans la formation un peu différente de véd. āśu-pátvan- "qui vole vite". Ces faits suggèrent que lat. accipiter procède d'un adjectif \*acu-petri-<sup>1)</sup>. La suffixation par -i-, vis-à-vis de la forme thématique du grec, ne fait pas difficulté, dans la mesure où le phénomène est récurrent : au grec (δύσ-)φημος "de mauvais augure", par exemple, répond le latin (in)fāmis "mal famé". Les seconds membres de composés en -i- constituent un trait non exclusif, mais néanmoins typique du latin. Accipiter

reçoit ainsi une explication de tous points satisfaisante. Il s'agit d'un ancien composé, dont la nature s'était obscurcie pour le sujet parlant, et qui a été rapproché secondairement du verbe accipiō<sup>2)</sup>.

A la différence des formes nominales d'origine ancienne, le verbe petō et ses dérivés ne contiennent plus la notion de "voler". Au point de vue syntaxique, tandis que le grec et le sanskrit connaissent l'emploi intransitif de πέτομαι, resp. pátati, le latin se distingue par la construction transitive de petere. Là est le fait essentiel. Petere entre dans la sphère sémantique de quaerere et en adopte le comportement syntaxique. Ce rapprochement explique peut-être une singularité de la conjugaison. En effet, contre toute attente, petō possède un parfait en -ivī (petivī) et un adjectif verbal en -itus (petitus). Ces formes sont parallèles à quaesivī et quaesitus. Or, la constitution du parfait de quaerō "chercher à savoir, enquêter, demander" s'explique par des considérations phonétiques et morphologiques. Comme l'enseignant quaes-tus, quaestor, etc., la racine se présente, du point de vue latin, sous la forme quaes-. Dans quaesivī, le maintien de l'-s- intervocalique ne se justifie qu'à partir d'une ancienne sifflante gémée. On pose donc \*quaessī, c'est-à-dire quaes-+ morphème -sī du parfait<sup>3)</sup>. Cette forme a été refaite en \*quaessivī sur le modèle des verbes désidératifs (cf. capessivī, de capessō). Une telle interprétation s'accorde avec l'existence de quaesō à côté de quaerō. C'est donc sous la pression d'un verbe de sens voisin que petivī a remplacé un plus ancien parfait complètement disparu. En tout cas, la correspondance entre petere et les verbes "voler" du grec et du sanskrit ne porte que sur le thème du présent. Cette restriction, au plan formel, s'ajoute au problème sémantique. Le bien-fondé du rapprochement de lat. petō avec le groupe de \*pet- "voler" ne dépend pas du sentiment subjectif d'un rapport possible entre le vol et un mouvement rapide, mais de l'existence - ou de l'absence - d'un emploi-limite. Il doit

s'agir d'un "emploi tel qu'un sens y soit commutable avec l'autre"<sup>4)</sup>. Ces conditions existent : elles se présentent dans le contexte de l'oïellerie. Varron décrit une technique de capture du faucon à l'aide d'un appât, Res Rust. 3,7,7 : entre deux piquets enduits de glu, on ligote un animal, quod petere solesant accipitres "que les faucons ont l'habitude de chercher à prendre". Ici, petere évoque à la fois le vol de l'oiseau et son but : la saisie d'une proie. Ce contexte rappelle singulièrement un emploi spécial du verbe français voler dans la langue de la fauconnerie; on dit : "le faucon vole la perdrix", c'est-à-dire l'atteint et la saisit au vol. Cette construction transitive du verbe voler marque le point de départ du glissement sémantique vers la notion de "prendre, dérober"<sup>5)</sup>. Mutatis mutandis, lat. petō a connu une évolution comparable. Le fait décisif de son histoire a été sa transitivity. Cet événement syntaxique a déterminé l'infléchissement du sens vers la notion de "chercher à obtenir, demander". Pourtant, certains emplois témoignent encore de l'ancien statut de petere comme verbe de mouvement. Dans l'état le plus ancien, le sujet de petere a dû être le nom de l'oiseau, comme c'est le cas pour le sanskrit pat- dans les textes védiques. La représentation qui se trouve derrière ces formes est celle d'un mouvement de haut en bas, tel que le décrit le rapace qui s'abat sur une proie. A partir de cette définition précise se comprend mieux l'acception de "tomber, s'affaïsser" (cf. gr. πῦτω). Le latin en garde des traces, aussi bien dans le verbe que dans un dérivé nominal. C'est ainsi que Lucrece, dans une évocation du sacrifice d'Iphigénie, s'exprime en ces termes, 1,92 : muta metu terram genibus summissa petebat, "muette d'effroi, ses genoux se dérobaient sous elle, elle se laissa choir à terre". Ce sens de petere se retrouve dans l'un de ses dérivés. Il y a deux formations parallèles à partir du verbe : d'une part, à l'aide du suffixe -tio la langue crée petitio; de l'autre, au moyen du suffixe -tus, elle se dote du concurrent petitus. Comme on le sait, ces noms d'action ne sont pas équivalents. Benveniste dégage dans -tio une valeur objective, dans -tus une valeur subjective. Lorsqu'une racine verbale s'emploie tantôt transitivement, tantôt intransitivement, le dérivé en -tio se réfère à la notion transitive, tandis que

-tus renvoie à la valeur intransitive<sup>6)</sup>. Dans ces conditions, petitus "fait de tomber" implique l'existence d'un verbe petere intransitif. Il est révélateur que Lucrece recourt à petitus pour désigner l'affaïssement du corps par suite de blessure (3,172).

Le groupe de petere fournit un autre dérivé en -tus, de grande fréquence et attesté dans des emplois significatifs : il s'agit de impetus, -us m., doublé d'une variante poétique impe, -etis m. usité seulement à l'ablatif et au génitif (impe, impetibus et impetis). Le mot impetus, de la 4e déclinaison, pose un problème de formation. Comme le relève Meillet<sup>7)</sup>, on attendrait \*impetitus. La réduction de cette forme à impetus ne peut pas s'expliquer phonétiquement, car le i intérieur de petitus est long et, par conséquent, non sujet à la syncope. A mon avis, l'irrégularité morphologique témoigne de l'archaïsme de ce dérivé. Comme on l'a vu, le i long de petivī, petitum ne saurait être ancien; il s'explique vraisemblablement par l'analogie de quaesivī, quaesitum. Mais avant la constitution relativement récente de petitus a pu exister une forme avec ī bref (\*petitus), ce que suggère la comparaison. En effet, à côté de \*pet- + suffixe zéro se rencontre \*pet- + laryngale (\*pet-H<sub>2</sub>-). Cette laryngale se vocalise entre deux consonnes, comme on le constate dans le grec πέτομαι "voler" (< \*pet-H<sub>2</sub>-, suivi de la désinence). On pose ainsi en latin \*(im)petā- + suffixe -tus. L'affaïblissement des voyelles intérieures entraîne la forme \*impetitus (cf. genitor vis-à-vis de indigenā). Enfin \*impetitus se réduit par haplologie à impetus. Ce vieux mot dénote un procès envisagé du point de vue du sujet. On traduit généralement par "mouvement en avant, élan, assaut, attaque" et au sens moral, "fougue, impétuosité". Dans la perspective de la recherche étymologique, des emplois trop méconnus méritent d'être mis en évidence. Il n'est sans doute pas fortuit que des auteurs archaïques, comme Plaute et Ennius, rapprochent dans l'énoncé impetus et volare. Le contexte le plus probant se trouve dans les Annales d'Ennius, frg. 386 Vahlen. Il s'agit d'une expression métaphorique : labitur uncta carina, volat super impetus undas "la carène bien enduite (de poix) glisse, vole à l'assaut des vagues" (litt. son élan vole

au-dessus des vagues). L'image d'une envolée se retrouve dans la description d'opérations militaires. Ce sont surtout les cavaliers qui rappellent le mouvement rapide des oiseaux et ce n'est pas pour rien que la mythologie a créé la représentation du cheval ailé. Ainsi, on lit chez Plaute, Amph. 245 : equites parent citi, ab dextera maximo | cum clamore involant impetu alacri "les cavaliers obéissent promptement et d'un élan irrésistible s'envolent par la droite en poussant de grands cris". L'association lexicale en question se conserve jusqu'à l'époque classique, notamment dans l'oeuvre de Lucrèce. En 2,330, le poète se sert du fréquentatif circumvolitare, pour évoquer le manège de la cavalerie lors de manoeuvres sur le champ de Mars : et circumvolitant, equites mediosque repente | tramittunt valido quatientes impete campos "les cavaliers voltigent çà et là et soudain traversent et font trembler la plaine de leur assaut énergétique".

Dans cette quête des traces du sens de "voler" pour le groupe de lat. petō, un participe présent détaché de son paradigme mérite une brève mention. Il s'agit de petulans, issu d'un verbe \*petulare disparu. La formation de ce dérivé à l'aide d'un suffixe en l a un écho dans le substantif grec πῦλον "mouvement violent". En latin, le terme se rapporte généralement au caractère d'une personne et signifie "impulsif"; il peut aussi qualifier un animal fougueux. Mais c'est comme épithète des vents que cet adjectif témoigne le mieux de ses origines. Lucrèce, dans le De rerum natura 6,111, parle de la voile tendue sur le théâtre et malmenée par le vent : (cabasus) interdum perscissa furit petulantibus auris "par moments, le voile se démène, déchiré par les assauts du vent". On se représente un pan de voile qui s'agite dans l'air comme un battement d'ailes.

Université de Neuchâtel  
Institut de linguistique  
CH 2000 Neuchâtel

Claude Sandoz

Notes

1. Voir M. Leumann, Lateinische Grammatik I, 2e éd., Munich 1977, § 310; A. Ernout - A. Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, 4e éd., Paris 1959, s.v. accipiter.
2. Il apparaît donc que la base radicale \*pet-r-, attestée en sanskrit dans pātra- n. "aile", se retrouve en latin dans le second terme d'un composé. Sur le grec πέτρος, propr. "pierre qui vole, pierre à lancer", se reporter à l'article de J. Peter Maher, "Neglected reflexes of Proto-Indo-European \*pet- 'fly' : Greek pétros 'stone' / pétra 'cliff'" : Lingua e Stile 8, 1973, pp. 403-417.
3. Voir M. Leumann, Op. cit., p. 594 et A. Ernout - A. Meillet, Op. cit., s.v. quærō.
4. E. Benveniste, "Problèmes sémantiques de la reconstruction", in: Problèmes de linguistique générale, Paris 1966, p. 290.
5. E. Benveniste, Loc. cit., p. 290.
6. Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris 1948, pp. 96-100.
7. A. Ernout - A. Meillet, Op. cit., s.v. petō.